

Coût de l'opération

12 600 000 euros TTC

Lexique

Le terrassement

Creuser et modeler le terrain pour le préparer aux travaux.

Le gros œuvre

Construction de la structure générale des bâtiments (fondations, murs...)

Le second œuvre

Réalisation de l'intérieur des locaux (cloisons, plomberie, électricité...) et des finitions (façades, peintures...)

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter

le bureau d'accueil OSICA

situé dorénavant au
17 allée Pierre Corneille



Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 14h à 18h30

OSITEL : 0811 70 20 20

Les projets à venir au Nord-Est du quartier

Mars :

début des travaux de démolition des 11 et 13 rue Jules Michelet

Avril :

début des travaux de démolition du 2 au 6 rue Paul Scarron

Mai :

début des travaux de démolition de la tour du 3 square Charles Perrault

Novembre :

début des travaux de réhabilitation du 1 au 21 rue Jules Michelet et du 40 au 54 rue Scribe

Décembre :

démolition du 28 au 42 rue de Goussainville

Janvier :

début des travaux de construction du groupe scolaire Gérard Philipe

2^e semestre :

réalisation des rues Verlaine et Léopold Sédar Senghor

2011

2012

www.ville-villiers-le-bel.fr/renovation-urbaine

INFO TRAVAUX

Construction de 76 logements sociaux OSICA



Emergence Architecture

Le projet

Dans le cadre de la rénovation urbaine, OSICA construit 76 logements qui accueilleront principalement des habitants du quartier concernés par le relogement. Ces nouveaux appartements seront répartis sur 2 bâtiments situés au Nord de la rue Scribe et le long de la future rue Léopold Sédar Senghor.

Durée du chantier : 22 mois (prévisionnel)

Phase 1 : terrassement (mars - avril 2011)

Phase 2 : gros œuvre (avril 2011 - août 2012)

Phase 3 : second œuvre (août 2012 - janvier 2013)

Description du programme

76 logements répartis sur deux bâtiments de 3 à 4 étages

Répartition : 22 T2 - 32 T3 - 16 T4 - 6 T5

76 places de stationnement en sous-sol

L'ORGANISATION DU CHANTIER

Les camions

L'accès au chantier se fera par les rues Scribe et Scarron. Ils seront nombreux à circuler en période de terrassement et de gros œuvre mais disposeront d'une aire de stationnement à l'intérieur du chantier.

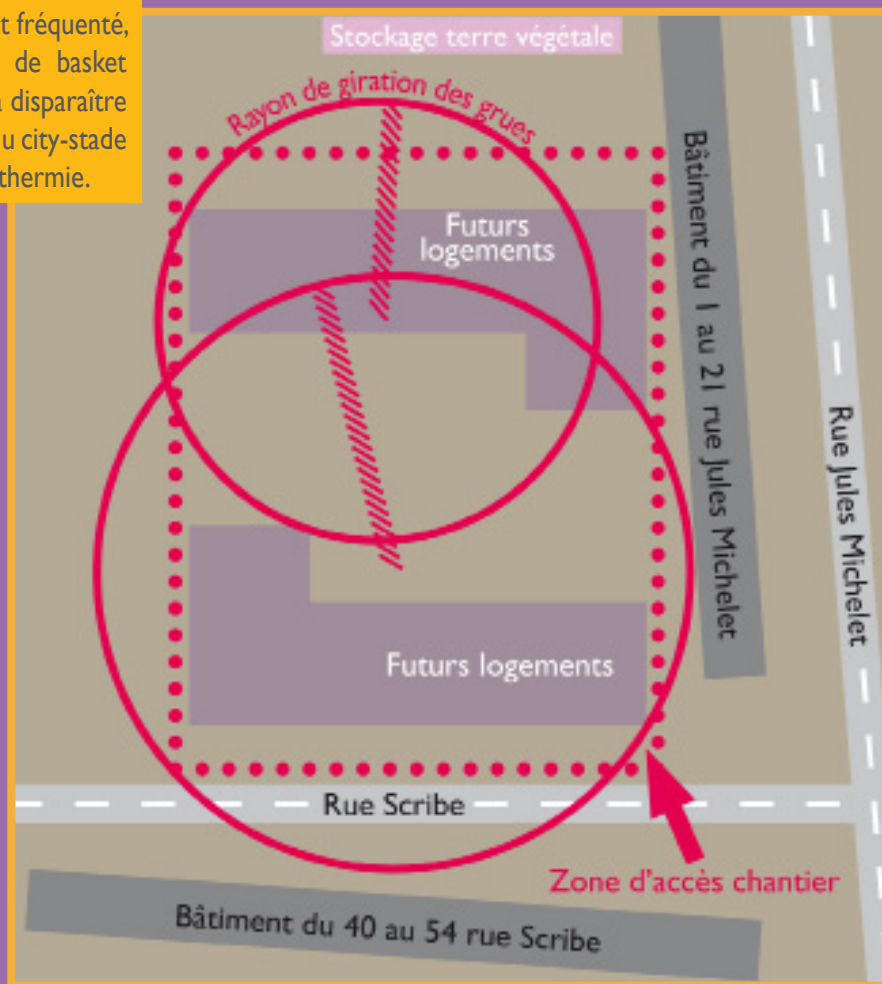
Emprise du chantier

Le chantier est protégé par des barrières et des palissades.

Grues

Deux grues seront installées durant la phase du gros œuvre. Leur rayon de giration dépasse par endroits l'emprise du chantier. Toutefois, le transport de charges en dehors de l'emprise de chantier est interdite.

Faiblement fréquenté, le terrain de basket est voué à disparaître au profit du city-stade de la Géothermie.



Rythme du chantier

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Le stationnement

Le parking de la rue Paul Scarron a été neutralisé puisqu'il se trouvait dans l'emprise du chantier. A terme, la rue Paul Scarron disparaîtra pour laisser la place au nouveau groupe scolaire Gérard Philippe. En parallèle, la création de nouvelles rues dans ce secteur augmentera l'offre en stationnement.

Circulation piétonne

Le chantier ne devrait pas entraîner de perturbation de la circulation piétonne.

Les nuisances liées au chantier :

Celles-ci sont notées sur une échelle de 1 à 5



Phase de terrassement :
bruit, poussière, vibrations



Phase de gros œuvre :
bruit important



Phase de second œuvre :
bruit